



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

décentralisation

Question écrite n° 16494

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion sur les propositions exprimées par la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) concernant le projet de décentralisation. Rappelant que dans le domaine de la lutte contre l'exclusion, l'Etat doit rester le garant d'une égalité de traitement des personnes, quel que soit le territoire, la FNARS souligne l'importance de renforcer le rôle, dans le secteur social, des représentants de l'Etat dans tous les départements et régions et d'amplifier l'importance de la péréquation financière que l'Etat organise au plan national entre les différentes collectivités territoriales. La FNARS demande que l'Etat conserve des prérogatives et des moyens d'actions (financiers et réglementaires) dans chaque département et région, notamment à travers l'aide sociale CHRS, mais aussi en matière de logement très social, pour que le « devoir de non-abandon » soit respecté, en particulier pour les personnes sans domicile fixe, sous main de justice, les gens du voyage, etc. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16494

Rubrique : État

Ministère interrogé : précarité et exclusion

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2866